

Certificat de conformité

Le certificat de conformité produit, établi suivant la norme EN 45014, est le document qui atteste que la fourniture commandée a été fabriquée conformément aux spécifications techniques et que les opérations de contrôle et d'essais s'y rapportant ont été effectuées (voir modèle page suivante). Ce document ne comporte pas de relevé de mesure.

Type de certificat	Référence
Certificat de conformité produit	449 051
Certificat de conformité matière 3-1B	449 050
Certificat de rugosité	449 052
Alimentarité glycérine	449 053
Alimentarité liquide remplissage séparateur, certificat FDA	449 054
Certificat de dégraissage oxygène	449 028
Certificat ATEX manomètres et thermomètres	449 056
Traçabilité de la chaîne de mesure	449 055

